

-----Message d'origine-----

De : Hébert, Carol [mailto:hebert.carol@gatineau.ca]

Envoyé : 27 mai 2011 11:30

À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : RE: Questions adressées par la commission

Bonjour Mme Harvey,

Concernant le troisième point de la demande : 3) *Concernant les carrefours avec feux de circulation, quel serait le temps alloué aux piétons pour la traversée du chemin Pink à quatre voies ainsi que le temps d'attente entre chaque phase (préciser la durée totale du cycle et la répartition des temps de feu vert et jaune pour la circulation automobile et pour les piétons) ?* Le temps d'engagement sera de 5 ou 7 secondes et est influencé par le nombre de piétons traversant aux intersections alors que la vitesse de marche utilisée sera de 0,9 ou 1,0 m/s selon le type de piétons qui traversera à l'intersection. Ces chiffres correspondent aux normes appliquées actuellement à la Ville, lesquelles sont basées sur les normes provinciales.

En espérant le tout conforme à vos attentes.

Carol Hébert, ing.

Responsable au transport

Division planification du territoire

Service urbanisme et développement durable

hebert.carol@gatineau.ca

(819) 243-2345 #4316